



Ensemble scolaire
Saint-Joseph & Saint-Marc

Lycée Saint-Marc - Trégunc

TENUE DES ELEVES AU LYCEE

Les élèves de la section hôtellerie du Lycée des Métiers St Joseph - St Marc vont devoir adopter une tenue en adéquation avec la profession qu'ils ont choisie. Les élèves ne pourront pas porter : jeans, baskets, débardeur, sweat avec capuche, casquette, dans l'établissement.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, le piercing est strictement interdit. Seules les filles pourront porter des boucles d'oreilles.

En Travaux Pratiques, ils porteront la tenue de leur trousseau professionnel et dans les autres cours il leur sera demandé de suivre le dress code suivant :

● **TENUE PRECONISEE POUR LES GARÇONS :**

- Pantalon sombre style « chino » ou pantalon de ville, le jean noir est toléré
- Chemise unie ou polo uni
- Pull en V uni - Gilet uni – Sweat col rond ou en V ou sweat à zip, (capuche interdite),
- Veste souhaitable
- Chaussures de couleur sombre : modèles acceptés : (sneakers sombres tolérés).



Il est également demandé aux garçons d'avoir des cheveux courts, non colorés et d'être correctement rasés.



Ensemble scolaire
Saint-Joseph & Saint-Marc

● **TENUE PRECONISEE POUR LES FILLES. :**

- Pantalon en coton sombre ou pantalon de ville, jean noir toléré
- Jupe classique juste au-dessus du genou
- Chemisier ou petit haut (pas de décolleté trop important)
- Pull uni - Gilet uni- Sweat col rond ou en V ou sweat à zip, (capuche interdite),
- Veste souhaitable
- Chaussures de couleur sombre : modèles acceptés (sneakers sombres tolérées).



Par contre en travaux pratiques de restaurant, elles devront porter des chaussures noires, sans fantaisie, avec un minimum de talon de 3 cm et un maximum de 6 cm. Les ballerines sans talon, les talons compensés sont interdits sauf avis médical.

2024-2025